

**SECTION I : AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/552/F/2025-2026
RELATIF A LA FOURNITURE DES MACHINES ORDINATEURS DE BUREAUX (LOT N°1)
ET DES ORDINATEURS PORTABLES (LOT N°2).**

LOT N° : LA FOURNITURE DES MACHINES ORDINATEURS DE BUREAUX

LOT N°2 : LA FOURNITURE DES MACHINES ORDINATEURS PORTABLES

DATE DE PUBLICATION : 30 / 3 / 2026

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 20 / 4 / 2026

1. Objet

L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des machines ordinateurs de bureaux (lot N° 1) et des ordinateurs portables (lot N° 2) dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2025-2026.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en deux lots.

Les fournitures sont à livrer dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8h – 15h heure locale au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE Tél : +257 22 20 31 02 ;

E-mail : aacbburundi@gmail.com.

Il peut être également obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation du bordereau de versement d'un montant de cent mille Francs burundais (100 000 Fbu) non remboursable, à verser comme suit : 50 000 Fbu sur le compte n° CC 10379 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi et 50 000 Fbu sur le compte N° CC 10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom du trésor public.

4

6. Qualification des soumissionnaires

La participation au présent marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme et le moins disant.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International Melchior NDADAYE Tél : +257 22 20 31 02 ; E-mail : aacbburundi@gmail.com, au plus tard le 20/4/2026 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture des machines ordinateurs de bureaux (lot N° 1) et des ordinateurs portables (lot N° 2) relatif au marché N°DNCMP/5521 /F/ 2025-2026, à n'ouvrir qu'en séance publique du 20/4/2026 à 10h30, heure locale.

Les offres seront ouvertes le 20/4/2026 à 10heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de 2 000 000 Fbu pour chaque lot.

11. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI
Lt Col Gervais HARERIMANA

